



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

A la suite du départ de deux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de DUGNY, celui-ci lance un appel à candidatures pour mobiliser deux nouveaux membres issus de la société civile oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions et oeuvrant dans le domaine du soutien des personnes âgées et retraités.

Selon les articles R. 123-11 et L. 123-6 du Code de l'Action Social et des Familles, le Maire est dans l'obligation de procéder, par arrêté, au remplacement de ces administrateurs afin de respecter le principe de parité Nommés/Elus.

Pour que les candidatures soient retenues, les postulants proposés doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir été officiellement mandaté par l'association pour la représenter,
- Que le siège de l'association soit localisé dans le département de la Seine-Saint-Denis,
- Mener des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la commune,
- Ne pas être fournisseurs de biens ou de services au CCAS et n'entretenir aucune relation de prestation à l'égard du CCAS,
- Ne pas être membre du Conseil Municipal.

DUREE DU MANDAT :

Le mandat prendra fin dès la prochaine élection municipale et au plus tard deux mois après cette élection.

INFORMATION :

Cette campagne de candidature est diffusée par voie d'affichage en Mairie, au CCAS et sur le site de la ville à compter du 29 mars 2025.

DELAIS DE CANDIDATURES :

La liste des candidatures doivent être adressées par courrier postal ou courrier électronique ou à l'accueil du CCAS au plus tard le 17 mai 2025 :
CCAS, 2 avenue de la 2^{ème} Division Blindée, 93440 DUGNY,
service.ccas@mairie-dugny.fr

Fait à Dugny, le 14/03/2025

Le President,

Quentin GESELL.

